



MISE HORS SERVICE DES CONDUITES COMMUNALES D'IRRIGATION

Plateforme électronique – publication : 25 septembre 2026

MUNICIPALITE DE SAVIESE

Mise hors service des conduites communales d'irrigation

La Municipalité de Savièse avise les intéressés que le réseau d'irrigation est mis hors service **dès le 12 octobre 2026**.

Les consorts procéderont à la vidange de leur conduite. Les conduites secondaires et les installations privées devront être purgées dans les meilleurs délais et sous la seule responsabilité des propriétaires.

Tout dégât survenant par manque d'entretien ou de vidange sera mis à la charge des propriétaires responsables.

La Municipalité de Savièse se réserve le droit de se porter partie civile contre les propriétaires de conduites privées négligents en cas de dommage au réseau communal.

Savièse, le 25 septembre 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE